



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2018

Le onze octobre deux mille dix huit

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 04 octobre 2018, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs MARTIN Y. - MAZET J. - BONNET S - BOASSO J.M. - HAREUX T. BERNARD R. Adjointes PINATEL M-C.- MICHEL G.- MATILLON P. - FAURE L. - FRERY P. - JACQUEMOND M. - GUILLERM Y. - CHAMPAVERT Y. - KRAFFT N. - LEWER A. - FOURNEL I. - YAVAZ Z. - ROUX N.- FURNON R. - LANCELEVÉE N. - FOREST T. - COCAGNE D. - BERNARD L. - DE VERON D. Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : DOLE L. pouvoir à MARTIN Y. - MERIDJI K. pouvoir à FAURE L. - BRESSET P. pouvoir à BERNARD R. - SZNYCER F. pouvoir à FURNON R.

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Secrétaire élu : BONNET Sylvie

Début de la séance : 20H01

Délibération n° 2018/11/10/83 Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'adopter le nouveau tableau des effectifs, tel qu'annexé au présent rapport.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune – exercice 2018.

Délibération n° 2018/11/10/84

Convention de mise à disposition d'un animateur territorial auprès du centre social Christine BROSSIER

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

Vu le courrier de Madame MOUNIOLOUX, reçu en mairie le 27 août 2018, approuvant sa mise à disposition auprès du centre social Christine BROSSIER,

- D'autoriser M. Le Maire à signer la convention donnant lieu à un arrêté individuel de mise à disposition.

Délibération n° 2018/11/10/85

Emplois non permanents– créations dernier trimestre 2018/année 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la création d'emplois non permanents pour le dernier trimestre 2018 et les trois premiers trimestres 2019 dans les conditions définies ci-dessus.

Délibération n° 2018/11/10/86

Budget de la commune - Décision modificative n° 2

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la décision modificative n° 2 – Budget de la commune – Exercice 2018.

Délibération n° 2018/11/10/87
Budget de l'eau - Décision modificative n° 2

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la décision modificative n° 2 – Budget de l'eau – Exercice 2018.

Délibération n° 2018/11/10/88
AP/CP Groupe Scolaire

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De modifier comme suit les crédits de paiements du programme groupe scolaire à inscrire au budget communal,
- De solder l'AP-CP fin 2018

Délibération n° 2018/11/10/89

Création d'une attribution de compensation d'investissement Loire Forez Agglomération

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 25 voix pour et 4 abstentions décide :

- D'approuver la création d'une attribution de compensation d'investissement en 2018.

Délibération n° 2018/11/10/90

Amortissement de l'attribution de compensation en investissement (ACI) : fixation d'une durée d'amortissement de l'ACI et neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l'ACI avec Loire Forez Agglomération

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 25 voix pour et 4 abstentions décide :

- D'approuver la fixation de la durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement sur 1 an
- D'approuver la mise en œuvre à compter du budget 2019 du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l'attribution de compensation d'investissement.

Délibération n° 2018/11/10/91

Demande de fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 23 voix pour, 5 abstentions et 1 voix contre décide :

- De décider de constituer un dossier pour bénéficier d'un fonds de concours auprès de Loire Forez Agglo,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents s'y affèrent.

Délibération n° 2018/11/10/92

Convention de participation financière avec Loire Habitat

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 22 voix pour et 7 voix contres décide :

- D'approuver la convention comme indiquée ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

Délibération n° 2018/11/10/93

Demande de subvention au titre des amendes de police 2018.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de travaux exposé ci-dessus ;
- De solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention destinée à financer ce projet, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2018 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.

Délibération n° 2018/11/10/94

Demande de subvention au titre de l'Appel à partenariat 2018 « Services et usages numériques ».

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention destinée à financer ce projet
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.

Délibération n° 2018/11/10/95

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- Donner un avis favorable à la demande de subvention exceptionnelle de l'association de l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole pour un montant de 1 000 €.
- Habilité Monsieur le Maire à payer la subvention à l'association l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole pour un montant de 1 000 €.

Délibération n° 2018/11/10/96

Systemes d'information – Convention de refacturation et de fonctionnement avec le Foyer « Jacoline »

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la Convention de refacturation et de fonctionnement des systemes d'information avec le Foyer « Jacoline ».
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

Délibération n° 2018/11/10/97

Refacturation de personnel du budget de la commune au budget de l'eau

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'affecter sur le budget de l'eau les charges de personnel des agents concernés selon les quotités suivantes :
- 100 % pour l'agent fontainier,
- 50 % pour l'agent chargé du suivi administratif,
- 25 % pour l'agent responsable du réseau,
- 10 % pour le directeur des services techniques.
- Pour l'année 2018, les charges de personnel seront affectées à compter du 1/4/2018.

Délibération n° 2018/11/10/98

Versement d'une subvention à la CAF pour le projet « Promeneurs du Net »

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'accepter le versement de la contribution 2018 à la CAF
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférent.

Délibération n° 2018/11/10/99

Demande d'autorisation d'urbanisme pour l'avancée de la salle des sports

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'habiliter Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer une autorisation d'urbanisme concernant la construction d'une avancée de la salle des sports situé Route de Montbrison

Délibération n° 2018/11/10/100

Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant le bâtiment situé 1, place de l'Hôtel de Ville

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le renouvellement de ce contrat pour une durée de trois ans (01/01/2019 – 31/12/2021).
- D'habiliter Monsieur le Maire à le signer.

Délibération n° 2018/11/10/101

Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant le bâtiment situé 59, rue du Onze Novembre

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le renouvellement de ce contrat pour une durée de trois ans (01/01/2019 – 31/12/2021).
- D'habiliter Monsieur le Maire à le signer.

Délibération n° 2018/11/10/102

Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant les bâtiments situés 4, impasse de la Rose et 19, rue Grenette

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le renouvellement de ce contrat pour une durée de trois ans (01/01/2019 – 31/12/2021).
- D'habiliter Monsieur le Maire à le signer.

Délibération n° 2018/11/10/103

Dénomination des tènements fonciers et immobiliers des Chartonnes

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De donner un avis favorable à cette proposition
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Délibération n° 2018/11/10/104

Demande de subvention au titre de l'« Aide au départ classes découvertes »

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention destinée à financer ce projet
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.

Délibération n° 2018/11/10/105

Demande de subvention - Bourg centre et pôle de services

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de travaux exposé ci-dessus ;
- De solliciter auprès du Conseil Régional une subvention destinée à financer ce projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à cette demande de subvention

Fin de la séance : 21H37

Sury Le Comtal, le 16 octobre 2018

Le Maire,
Yves MARTIN

